



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

COMMUNE DE BOHAL

Travaux de voirie à TREBIGUET – Programme 2025

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en €uros

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
1	<p>INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER</p> <p>Ce prix rémunère : au forfait, la mise en place et la maintenance pendant toute la durée du chantier, du matériel nécessaire pour signaler le chantier (signalisation avancée et signalisation de position), l'alternance éventuelle de la circulation par intermittence réglée par feux tricolores. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'implantation générale, la fourniture et la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire. * La signalisation de chantier doit être conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1er - signalisation des routes et plus particulièrement sa 8ème partie) telle qu'elle définit et approuvée par l'ensemble des arrêtés ministériels en vigueur à la date de la réalisation des travaux. * l'amenée, l'exploitation, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et le repliement en fin de chantier, des dispositifs de signalisation temporaire des chantiers (signalisation de chantier mobile et signalisation de chantier temporaire). * L'entreprise demandera au maître d'ouvrage les arrêtés de circulation nécessaires pour la réalisation des chantiers. Ces arrêtés seront affichés sur le lieu d'exécution des différents chantiers. * La mise en place de la signalisation temporaire sur les routes départementales, les voies communales et les chemins ruraux. * La fourniture et la pose de signalisation de "déviation" si nécessaire sur les itinéraires concernés. * Le repliement en fin de chantier de tous matériels et matériaux, la maintenance de la signalisation jusqu'à la réception des travaux. * L'aménagement des lieux de dépôts provisoires des matériaux et leur remise en état à la fin du chantier <p>LE FORFAIT :</p> <p>.....</p>	
2	<p>MARQUAGE ET PIQUETAGE DES RESEAUX EXISTANTS</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Le Maître d'Ouvrage mandate le titulaire du marché pour le marquage et le piquetage conformément au Guide Technique relatif aux travaux à proximité des réseaux et au code couleur de la norme NFP 98-332.</p> <p>Il doit permettre de signaler tous les réseaux souterrains existants (réseau principal et branchements) et le cas échéant, la localisation des points singuliers, tels que les affleurants, les changements de direction et les organes volumineux ou présentant une sensibilité particulière.</p> <p>Le marquage et piquetage devra être réalisé pour tout élément souterrain situé dans la zone d'intervention ou à moins de 2 mètres en planimétrie de la zone de travaux. Il est effectué en tenant compte de l'incertitude de positionnement des ouvrages concernés.</p> <p>Ce marquage sera entretenu et maintenu pendant toute la durée du ou des chantiers.</p>	

Il comprend également toutes sujétions de sondages, de fournitures et mise en œuvre incluse.

LE FORFAIT :

.....

3 DEPOSE ET EVACUATION DE CANALISATION D'EAU PLUVIALE EXISTANTE

Ce prix rémunère :
au mètre, la dépose de canalisation existante en béton ou en P.V.C. pour un diamètre compris entre 160 mm et 300 mm.
Ce prix comprend :
- l'exécution des travaux de terrassement à la main ou avec engins mécaniques, le chargement et l'évacuation des produits à la décharge agréée de l'entreprise, frais de décharge inclus.

LE METRE :

.....

4 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION P.E.H.D. ANNELE ϕ 300 mm SOUS ACCOTEMENT AVEC FINITION GNT A 0/20

Ce prix rémunère :
au mètre, la longueur effective des canalisations à écoulement gravitaire des eaux pluviales P.E.H.D. annelé de ϕ 300 mm intérieur, de qualité SN 8 et provenant d'usines agréées.
Ce prix comprend :
la fourniture, le transport à pied d'oeuvre des canalisations, le terrassement en tranchée jusqu'à une profondeur maximale de 0,80 m, l'évacuation des déblais à la décharge, la pose des tuyaux en tranchée, les joints et les pièces nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ainsi que la confection du lit de sable d'une épaisseur de 0,10 m, la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux G.N.T série A 0/20 nécessaire au remblaiement des tranchées, le compactage par couches successives ainsi que toutes sujétions de croisement d'ouvrages rencontrés dans les fouilles.

LE METRE :

.....

5 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION BETON ϕ 300 mm SOUS CHAUSSEE AVEC FINITION EN MATERIAUX GNT A 0/20

Ce prix rémunère :
au mètre, la longueur effective des canalisations à écoulement gravitaire des eaux pluviales en béton armé de ϕ 300 mm intérieur, de la série 135 A et provenant d'usines agréées, emboitement à collets avec joints souples.
Ce prix comprend :

la fourniture, le transport à pied d'oeuvre des canalisations, le découpage de chaussée, les terrassements en tranchée jusqu'à une profondeur maximale de 0,80 m en terrain de toutes natures, l'évacuation des déblais à la décharge, la pose des tuyaux en tranchée, les joints et les pièces nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ainsi que la confection du lit de sable d'une épaisseur de 0,10 m, la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux G.N.T série A 0/20 nécessaire au remblaiement des tranchées, le compactage par couches successives ainsi que toutes sujétions de croisement d'ouvrages rencontrés dans les fouilles.

LE METRE :

.....

6 REGARD 500 x 500 mm AVEC CADRE ET GRILLE FONTE

Ce prix rémunère :

à l'unité, la construction d'un regard de visite en béton préfabriqué ou coulé sur place de dimensions intérieures adaptées aux dimensions d'une grille plate ou concave de 500 x 500 mm, de classe C250, en fonte ductile, de profondeur adaptée au fil d'eau du réseau.

Ce prix comprend :

- les terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge, frais de décharge compris, le béton de propreté, le radier, le façonnage de la cunette, la cheminée en béton, la fourniture et le scellement du cadre de fermeture et de la grille plate ou concave de 500 x 500 mm, 250 KN avec cadre, conforme à la norme EN 124 et certifiée NF, la mise à niveau et la finition soignée autour du regard ainsi que le raccordement des canalisations d'arrivée et de sortie.

- Ce prix s'applique à une profondeur de 0,80 m maximum au radier.

L'UNITE :

.....

7 REGARD 600 x 600 mm AVEC CADRE ET GRILLE FONTE

Ce prix rémunère :

à l'unité, la construction d'un regard de visite en béton préfabriqué ou coulé sur place de dimensions intérieures adaptées aux dimensions d'une grille plate ou concave de 600 x 600 mm, en fonte ductile, de profondeur adaptée au fil d'eau du réseau.

Ce prix comprend :

- les terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge, frais de décharge compris, le béton de propreté, le radier, le façonnage de la cunette, la cheminée en béton, la fourniture et le scellement du cadre de fermeture et de la grille plate ou concave de 600 x 600 mm, 250 KN avec cadre, conforme à la norme EN 124 et certifiée NF, la mise à niveau et la finition soignée autour du regard ainsi que le raccordement des canalisations d'arrivée et de sortie.

- Ce prix s'applique à une profondeur de 0,80 m maximum au radier.

L'UNITE :

.....

8 RACCORDEMENT DE GOUTTIERE SUR REGARD

Ce prix rémunère :
à l'unité, le raccordement de descente de gouttière sur un regard en béton. Il comprend l'exécution des terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge de l'entreprise, la fourniture et la pose des tuyaux et coudes en PVC de Ø 110 mm et de qualité CR 8 nécessaires sur une longueur maximale de 5,00 mètre, la fourniture et la mise en oeuvre de béton ou autres produits de scellement, des matériaux de remblaiement, sable ou GNT série A, ainsi que toutes sujétions de raccordement.

L'UNITE :

.....

.....

9 TERRASSEMENT D'UN ACCOTEMENT ET EVACUATION DES DEBLAIS

Ce prix rémunère :
au mètre cube en place, le terrassement d'un accotement sur une épaisseur moyenne de 10 cm.
Il comprend :
- l'extraction des matériaux à la main ou avec des engins mécaniques.
- le terrassement en terrain de toute catégorie, le chargement, le transport et l'évacuation des déblais à la décharge de l'entreprise, frais de décharge inclus ainsi que le compactage du support après terrassement.

Il tient compte de toutes sujétions inhérentes aux obstacles rencontrés(regard, chambre PTT, canalisation de toute nature, bouche à clé, etc...).

L'entrepreneur devra assurer la protection de la plateforme contre les eaux de ruissellement.

LE METRE CUBE :

.....

.....

10 EMPIERREMENT D'ACCOTEMENT ET DE CHAUSSEE EN MATERIAUX GNT B 0/20

Ce prix rémunère :
à la tonne, la réalisation d'un empierrement d'accotement et de chaussée en matériaux du type G.N.T. B. 0/20.

Il comprend :
- le transport, la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux du type G.N.T B 0/20 sur une épaisseur moyenne de 10 cm, après compactage.
- le réglage, le compactage.

Le tonnage pris en compte sera celui résultant de la totalisation de bons de pesée des camions dont le contenu aura réellement été mis en oeuvre sur le chantier.

L'entreprise fournira les bons de pesée au maître d'ouvrage.

LA TONNE :

.....

.....

11

REALISATION D'UN REVETEMENT TRICOUCHE SUR ACCOTEMENT ET SUR CHAUSSEE - FINITION GRAVILLONS 2/4

Ce prix rémunère :
 au mètre carré, la réalisation sur accotement et sur chaussée d'un revêtement tricouche à l'émulsion de bitume.
 Il comprend :

- la fourniture et la mise en oeuvre des matériaux nécessaires à la réalisation de l'enduit superficiel composé d'une grille, d'un bicouche et d'un voile de fermeture selon les dosages suivants :
- le balayage préalable de la chaussée.
- un prégravillonnage à raison de 8 l de 10/14 au m2,
- un premier répandage d'émulsion de bitume à 69 % à raison de 2 kg suivi d'un gravillonnage de 8 l de 6/10 au m2,
- un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 69 % à raison de 2,5 kg suivi d'un gravillonnage de 7l de 4/6 au m2,
- un voile de fermeture de 1 kg d'émulsion pour un sablage à raison de 5 l. de gravillons 2/4 au m2.
- la protection des murs, clôtures, façades, bordures, caniveaux, pavés, regards, bouches à clé,

le balayage des rejets de gravillons sera effectué dans les 15 jours suivants les travaux de mise en œuvre avec évacuation des produits dans une décharge dont l'entrepreneur fera son affaire, frais de décharge compris.

L'entreprise fournira les bons de chargement d'émulsion au maître d'ouvrage.

LE METRE CARRE :

.....

.....

12 MISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLE

Ce prix rémunère :
 à l'unité, la mise à niveau de bouche à clé.
 Il comprend, les découpes de revêtement ou de béton bitumineux, les terrassements nécessaires au dégagement de l'élément fonte, la dépose de la bouche à clé existante, les changements de réhausse s'il y a lieu, la mise à la verticale du tube allonge, la surélévation ou l'abaissement de l'élément, la repose, le réglage et le calage de la bouche à clé, le remblaiement avec des matériaux identiques aux matériaux extraits suivant les différentes couches de chaussée à restituer ainsi que toutes sujétions de fourniture et main d'oeuvre nécessaire à l'opération.
 Ce prix comprend également la mise à la côte éventuelle provisoire après réalisation d'une couche de grave bitume ou d'empierrement et avant la mise à niveau définitive et suivant les différentes phases de l'opération.

L'UNITE :

.....

.....

Complété quant au prix
 Par l'Entrepreneur
 A, le

Vu et accepté par le pouvoir adjudicateur du marché.
 A, le
 Le Maire